



MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DU COBARIC

FAITS SAILLANTS DE CONSULTATION – CONSTRUIRE SA VISION DE MOBILISATION À LA CONCERTATION

Date : 16 mars 2023

Heure : de 20 h 10 à 21 h 30

Lieu : Service de sécurité incendie et civile (Caserne de Saint-Joseph), 1325 av. du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0

PARTICIPANTS PRÉSENTS :

EN LIGNE

- ▶ Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du plan directeur de l'eau, COBARIC
- ▶ Émilie Sirois, chargé de projets en communications COBARIC
- ▶ Robert Mercier, président
Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM)
- ▶ Chantal Bouchard, administratrice
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Pierre Dumas, président
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)
- ▶ Jenny Lehoux, Vice-présidente et secrétaire-trésorière du syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce
Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches
- ▶ Daniel Samson, président
Syndicat local de l'UPA Lotbinière-Sud
- ▶ Francis Fleury-Cliche, producteur agricole
Fédération de l'UPA de l'Estrie
- ▶ Danièle Provencher, mairesse d'Audet
MRC du Granit



EN PRÉSENCE

- ▶ Marine Gaumer, responsable des communications
COBARIC
 - ▶ Véronique Brochu, directrice générale
COBARIC
 - ▶ Luc Proulx, président par intérim
COBARIC
 - ▶ Denis Dion, maire de Saint-Narcisse-de-Beaurivage
MRC de Lotbinière
 - ▶ Gilles Paquet, directeur général
Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (ZEC Jaro)
 - ▶ Éric Cliche, directeur général
Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB)
 - ▶ Jean Cliche, président
Domaine Taschereau Parc Nature
-

COMPTE-RENDU

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

La mobilisation est essentielle à tout exercice de planification comme celui du Plan directeur de l'eau (PDE) (2024-2034). Afin de favoriser une plus grande implication des différents acteurs de l'eau en lien avec ce processus, chaque organisme de bassins versants (OBV) gagne à développer une stratégie de mobilisation.

À cet effet, l'article 4 a) v) des conventions d'aide financière 2021-2024 liant les OBV et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) prévoit la production des éléments d'une stratégie de mobilisation à transmettre au plus tard le 1^{er} décembre 2023.

Plus particulièrement, le volet 2 de cette stratégie vise à cibler (avec les représentants) une vision ainsi que des objectifs, indicateurs et actions de mobilisation.

Dans ce contexte, et dans l'optique d'établir une vision de mobilisation collective et réaliste, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), a organisé une rencontre exceptionnelle de ses administrateurs le 16 mars dernier afin de coconstruire avec eux une vision à la mobilisation portant sur les mécanismes de participation à la table de concertation. C'est là où l'on retrouve la représentativité des acteurs et où les décisions du processus de concertation sont acceptées.



ACTIVITÉ BRISE-GLACE

Avant de débiter l'activité, le COBARIC a souhaité procéder à une activité Brise-glace afin que chacun des représentants présents partage ses meilleurs souvenirs de concertation au sein du COBARIC.

- ▶ **Jean Cliche** : Après une bonne rencontre, je ressors en connaissant mieux un problème et son ampleur. Ce sont des rencontres stimulantes, car je comprends l'ampleur des enjeux et la mission du COBARIC.
- ▶ **Luc Proulx** : Je me souviens d'un dossier sur lequel on était «sur la pointe des pieds». On a commencé à s'intéresser à la qualité de l'eau souterraine en milieu agricole. Il y avait un programme qui nous permettait d'aller chercher de l'argent. On a réussi à mobiliser les acteurs de l'UPA dans le but de faire des démarches pour que le COBARIC réalise une étude sur la qualité de l'eau. Notre message pour les convaincre, c'était «Ce que vos enfants boivent, vous devriez le savoir», et cela a très bien fonctionné. Denis Dion ajoute que les journalistes étaient là, la télévision, etc. L'étude a été réalisée, les résultats étaient bons.
- ▶ **Denis Dion** : Je me souviens des rencontres de concertation autour du Parc Taschereau à Sainte-Marie : c'est un projet auquel je ne croyais pas au départ. Puis, quelques années plus tard, en me rendant sur place, j'ai constaté que c'était une belle réalisation. La concertation au COBARIC, ce sont de beaux échanges, même si on n'est pas toujours d'accord, et de beaux résultats.
- ▶ **Robert Mercier** : Je me souviens du moment où l'on m'a demandé d'aller «faire un tour» au COBARIC, puis 20 ans plus tard, je suis encore là ! C'était à l'époque du projet pilote, on avait plein de projets et d'idées en tête, «ça fusait de partout», beaucoup de défis se présentaient à nous aussi, les rencontres étaient très stimulantes.
- ▶ **Daniel Samson** : Au début d'une rencontre, il y a des dossiers sur lesquels on n'est pas d'accord, mais à force d'expliquer et en faisant des efforts pour comprendre, on finit toujours par prendre des décisions éclairées.
- ▶ **Danièle Provencher** : Quand on m'a demandé de représenter mon secteur sur cette table, j'ai dû me renseigner, et j'étais «mêlée» au début. Pourtant je constate que plus les rencontres avancent, plus je me sens intéressée, impliquée, j'apprends. J'ai particulièrement apprécié la rencontre sur la problématique des inondations, lors de laquelle j'ai beaucoup appris, rencontré de nouvelles personnes, etc.
Je tiens aussi à souligner le grand respect qu'il y a entre toutes les personnes qui participent aux rencontres de la table.
- ▶ **Jenny Lehoux** : Je me souviens d'une récente rencontre sur la problématique des espèces exotiques envahissantes, à Sainte-Marie : la rencontre était très dynamique et tout le monde a participé ! De façon



générale, je remarque que peu importe les différences entre les acteurs présents autour de la table, il y a toujours un sujet qui nous « accroche ».

- ▶ **Pierre Dumas :** Je me souviens que lors des premières rencontres du CA/de la TC, il y avait des producteurs agricoles, et je n'étais pas tout à fait d'accord avec eux, mais j'ai compris leurs enjeux, qui ne me touchent pas personnellement. J'essaie de voir ce que je peux faire pour concerter le monde pour qu'on puisse bâtir quelque chose ensemble.
- ▶ **Chantal Bouchard :** Pour ma part, j'apprécie les belles conversations, la dynamique d'échanges entre les participants. Soit on part d'inquiétudes et on essaie d'acquérir des connaissances et on se rend compte qu'il y a quelque chose à faire, soit les gens ont des préoccupations et on cherche des solutions à leur apporter concrètement.
- ▶ **Francis Fleury-Cliche :** J'aime la dynamique de cette table et sa diversité d'acteurs. À la fin d'une rencontre, on sort toujours plus intelligents.
- ▶ **Gilles Paquet :** La concertation est facilitée grâce au fait que les gens présents autour de la table partagent des valeurs communes concernant l'eau et sa protection. De plus, en tant qu'acteur, je sens que le COBARIC est une présence rassurante sur le territoire.
- ▶ **Éric Cliche :** Selon moi, une bonne rencontre est une rencontre lors de laquelle chacun laisse ses objectifs personnels de côté et où on travaille sur des objectifs communs. C'est mettre à profit nos talents et les expertises des personnes présentes pour travailler correctement.
- ▶ **Véronique Brochu :** Je me souviens d'un dossier qui concernait la gestion des eaux usées : nous avons diffusé un sondage auprès des municipalités et MRC. Ce sondage a connu 100 % de participation, c'était une très belle réussite!



RAPPEL DES FAITS SAILLANTS AUTOUR DE LA CONCERTATION

Le COBARIC a rappelé les faits saillants autour de la concertation, soit les réponses aux sondages et à l'autodiagnostic. En effet, à l'automne 2022 et à l'hiver 2023, le COBARIC a consulté pour la première fois ses partenaires locaux et régionaux afin de les interroger sur les mécanismes de participation mis en place par le COBARIC. Plus précisément, les acteurs ont été interpellés sur les moyens techniques mis en place pour structurer les rencontres de la table de concertation ainsi que les éléments fondamentaux de concertation utilisés en lien avec les rencontres du COBARIC.

Les données récoltées à travers les profils d'acteurs ainsi qu'à travers les différents sondages administrés par le COBARIC servent de base de travail dans l'élaboration de la présente vision de la mobilisation.

Ce contenu servira également par la suite à l'élaboration d'un plan d'action pour mettre en place la stratégie de mobilisation attendue. Il sera bonifié en concertation avec les acteurs et représentants du territoire.

Parmi les éléments marquants à retenir :

- ▶ Selon 83 % des répondants, le processus de concertation prend en compte les besoins et intérêts de tous les représentants. (6 sondés)
- ▶ Selon 84 % des répondants, les rétroactions effectuées auprès du COBARIC sont prises en compte dans le processus de concertation et de planification des ressources. (6 sondés)
- ▶ Seuls 50 % des répondants estiment que la planification réalisée dans le cadre du dernier Plan directeur de l'eau était stratégique et cohérente face aux besoins du territoire. (6 sondés)
- ▶ Le mode de prise de décision convient à 90 % des répondants. (6 sondés)
- ▶ Près de 1 représentant sur 2 considère que la rétroaction ne s'applique pas à sa situation. Pourtant, tous les représentants ont le rôle d'assurer des rétroactions entre la Table de concertation et leur secteur d'activité. (15 sondés)
- ▶ La Table de concertation bénéficie d'une forte implication de ses représentants, et un lien de confiance s'est développé entre les acteurs, qui reconnaissent également l'expertise des employés de l'organisation.
- ▶ Les représentants trouvent une motivation à participer aux processus de concertation lorsqu'ils sentent qu'ils peuvent apporter leurs connaissances ou leur expertise personnelle.
- ▶ La participation aux processus de concertation du COBARIC est considérée comme une opportunité de connaître le pouls régional, d'apprendre et d'échanger avec d'autres personnes, de « réseauter ».



- ▶ Le manque de connaissances sur certains dossiers, parfois causé par des lacunes en matière de transfert d'information et de vulgarisation du COBARIC vers les participants, est identifié comme une faiblesse, un frein à la participation et à la mobilisation.
- ▶ Le manque de formation/d'information des représentants quant à leur rôle au sein de l'organisation et sur le fonctionnement de l'organisation est également identifié comme un frein majeur pour la mobilisation de nouveaux représentants et/ou la pleine participation aux rencontres de concertation.

FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITÉ « À LA UNE »

Dans le but d'amener les représentants à se positionner sur une vision de la mobilisation à la concertation, le COBARIC a proposé à ses acteurs la tenue d'une activité appelée « À la une ». Cet exercice d'animation permet de dégager des énoncés de vision collective. Le but est d'amener un groupe de personnes à se projeter vers l'avant et à s'imaginer de quoi aurait l'air leur territoire, leur collectif et/ou leur organisation si ce qu'elles désirent comme changement se matérialise concrètement dans le futur¹.

En rappel, la vision de mobilisation doit exposer en une (1) ou deux (2) phrases les fondamentaux sélectionnés (ex: respect, consensus, lien mobilisation\PDE, développement durable)².

Les objectifs principaux étaient à la fois de se donner des assises communes, mais aussi d'explorer et de réfléchir collectivement. Des exemples de vision de mobilisation à la concertation ont été présentés aux participants.

Deux groupes ont été formés (un en présence et un avec les acteurs participant virtuellement à l'activité grâce à la plateforme « miro »).

Durant 30 minutes environ, chaque groupe devait s'imaginer le succès de leur vision de mobilisation à la une d'un journal. Pour cela, chaque groupe devait remplir différents éléments, à savoir :

- ▶ La page couverture : Il s'agit ici de raconter la GROSSE histoire de votre succès.
- ▶ Les grands titres : Ils contiennent les faits marquants et les plus importants de l'histoire.
- ▶ Les à-côtés : Ils révèlent d'autres aspects intéressants qui précisent l'histoire.

¹ Communagir, 2023. <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/a-la-une/>.

² MELCC, 2022. Lignes directrices pour l'élaboration des éléments de la stratégie de mobilisation. Directives générales et attentes.7p.



- ▶ Citation(s) : Elles peuvent venir de n'importe qui, pourvu que ce soit en lien avec l'histoire.
- ▶ Brainstorm : il s'agit ici de coucher sur papier les idées initiales qui ont mené à développer l'histoire.
- ▶ Images : Elles supportent le texte, qu'il s'agisse de photos ou de dessins.

En retour en plénière, chaque groupe a présenté sa « Une » et les informations qui se trouvent dans chacune des catégories.

Les faits saillants des activités de consultation de l'automne font état des principaux éléments dégagés lors de l'exercice du 18 mars 2023 par les acteurs du territoire.

Un titre accrocheur

En présence :

« L'eau la mieux gérée au Québec. »

« Il reste 10 bassins versants à "faire". »

À distance :

"Tous ensemble pour un bassin versant en santé".

Une image représentative pour la mobilisation

En présence :

L'image choisie représente un groupe d'une dizaine de personnes (bénévoles) après une activité de nettoyage de la rivière Chaudière. Sur cette photographie, on voit des sourires, de la cohésion, un sentiment de fierté se dégage de l'image.

À distance :

L'image représentative de la mobilisation serait illustrée par tous les acteurs, se tenant la main autour de la rivière Chaudière.

Les mots clés à retenir

- ▶ Échanges
- ▶ Respect
- ▶ Écoute de chacun
- ▶ Intérêt commun



Les éléments essentiels pour les représentants dans la mobilisation

En présence :

- ▶ Rassembler les acteurs autour de valeurs communes à l'égard de l'eau. Une citation a fait réagir tous les participants du groupe de travail : "Dans nos différences, c'est l'eau qui nous unit".
- ▶ Faire des représentants de la table de concertation de véritables ambassadeurs qui iraient périodiquement défendre les dossiers relatifs à la qualité de l'eau et le travail de l'OBV auprès de leurs secteurs d'activités.
- ▶ Faire en sorte que les acteurs se sentent interpellés par le travail de la table de concertation.
- ▶ Faire en sorte que la table de concertation relaie des informations auprès des répondants gouvernementaux.
- ▶ Intégrer la nouvelle génération dans les processus de mobilisation à la concertation (legs à la jeunesse).
- ▶ Créer des sous-comités de concertation par secteur géographique pourrait être une solution qui faciliterait la mobilisation des acteurs de l'eau à travers la zone de gestion.

À distance :

- ▶ Le COBARIC est porteur de savoir. L'organisme permet d'amener une compréhension commune du territoire, des connaissances à ses acteurs et leur permet de s'exprimer sur des problématiques qui les touchent. Le COBARIC est un lieu de dépôt, d'agrégation de données et de connaissances sur le territoire.
- ▶ Pour une bonne mobilisation, on gagne à être connu et reconnu. Plus les acteurs sont informés de ce que le COBARIC fait et pourquoi on le fait, plus cela facilite la réalisation de projets intéressants. (Il importe de faire plus de sensibilisation, plus d'évènements pour se faire connaître et pour partager notre savoir).
- ▶ Agir dans le bassin versant : se concerter pour mieux agir.
- ▶ Le COBARIC et les exercices de concertation qu'il offre permettent de dépasser les contraintes administratives ou sectorielles et assurent une collégialité : tous les secteurs de la société civile sont représentés.
- ▶ Le COBARIC est un lieu de respect entre les acteurs et les problématiques vécues par les acteurs selon leur secteur. Le COBARIC permet aux acteurs du territoire de partager des informations de leur secteur et de se partager des informations entre eux. Il permet le partage d'un intérêt commun, d'une vision commune dans la lutte contre les problématiques du territoire. Ce lieu d'échanges facilite la compréhension des enjeux communs aux acteurs.



Figure 1: Photographie de la "Une" réalisée par les participants à l'atelier en présentiel.



Figure 2. Photographie de la Une à distance (Miro).



Figure 3 : Discussion lors de l'élaboration de la "Une".

À la fin de la rencontre, les différents groupes ont présenté leur travail à l'ensemble des participants et ont exprimé le plaisir qu'ils ont eu à prendre part à l'exercice.

Les éléments d'information qui sont identiques aux deux groupes

Bien que possiblement nommés différemment, plusieurs éléments communs sont ressortis au terme de l'exercice et serviront d'éléments de travail dans le cadre de l'élaboration de la vision, à savoir :

- ▶ Partage d'information autour d'enjeux communs;
- ▶ Respect des valeurs et entre acteurs;
- ▶ Apprentissage pour les acteurs et mise en commun des connaissances;
- ▶ Renforcer la multidisciplinarité des acteurs présents à la table de concertation;
- ▶ Améliorer les rétroactions des représentants à leur secteur et faire connaître le COBARIC;
- ▶ Sentiment d'appartenance;
- ▶ Rôle de Leadership du COBARIC.

À la suite des éléments listés par les acteurs comme essentiels à une vision, l'équipe interne du COBARIC va travailler à prédéfinir différentes visions.

Ces libellés de visions seront présentés au conseil d'administration le 20 avril afin de décider ensemble la vision de la mobilisation à la concertation des acteurs du territoire.

Une fois la vision définie, elle sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle en juin prochain.

D'ici là le comité « vision » sera consulté afin de mettre en place la planification encadrant la stratégie de mobilisation du COBARIC.